

**District de la Creuse****Siège social :**

17 Rue Jean Bussière  
Z.I. Cher du Prat  
23000 GUERET

**Les services du District :**

Guillaume LACAN  
Véronique CHANUDET  
Florian SICOT  
Baptiste RIBES  
Tél. : 05.55.52.09.85

**Site et E-mail :**

Site : <http://foot23.fff.fr>  
E-mail : [district@foot23.fff.fr](mailto:district@foot23.fff.fr)

**Horaires d'ouverture des Bureaux**

Lundi : 8h-12h et 13h-17h  
Mardi : 8h-12h et 13h-17h  
Mercredi : 8h-12h  
Jeudi : 8h-12h et 13h-17h  
Vendredi : 8h-12h et 13h-17h

**Agenda****Sommaire**

**Pages 2 à 7 :** PV du Bureau Directeur et de la Commission des Statuts et Règlements

**Pages 8 à 11 :** retour sur la Soirée des Récompenses

**Pages 12 à 16 :** informations diverses

**ENGAGEMENTS 2023/2024****INSCRIPTIONS VIA FOOTCLUBS****COUPES SENIORS (date limite : 15/08/23)**

- Coupe de la Creuse
- Coupe Jean Bussière
- Coupe André Latéras
- Coupe de la Creuse Féminine à 11
- Coupe de la Creuse Féminine à 8

**JEUNES (date limite : 06/09/23) :**

- Championnat U18
- Championnat U15
- Critériums U13 à 8
- Coupe de la Creuse U14-U15

**FUTSAL (date limite : 01/10/23)**

- Championnat Seniors garçons
- Championnat Seniors Féminines
- Coupe de la Creuse Futsal
- Coupe de la Creuse Futsal Féminines

**ENGAGEMENTS VIA FOOTCLUBS****ATTENTION****- COMPETITIONS****- FOOTBALL ANIMATION LOISIRS****FOOT D'ANIMATION (date limite : 08/09/23)**

- Critériums U11
- Ronde des U9
- Ronde des U7

**FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE**

La prochaine formation initiale en arbitrage prévue en **Creuse** aura lieu les **SAMEDI 7 et DIMANCHE 8 OCTOBRE 2023** à Guéret.

Inscriptions via le lien ci-après : [FORMATIONS D'ARBITRES – maLFNA.fr](http://FORMATIONS_D'ARBITRES_maLFNA.fr)



# BUREAU DIRECTEUR

REUNION DU LUNDI 24 JUILLET 2023 à 18 heures 45

## PV N° 1

**Présents** : Mmes LORCERIE, VEDRINES, MM. AUBLANC, CHANUDET, COUBRET, ECOBICHON, GAYET.

**Excusés** : MM. BETOUX, PERRIERE.

**Assiste** : M. LACAN (Responsable Fonctionnement et Développement).

## I - VALIDATION DE LA COMPOSITION DES POULES SENIORS 2023/2024 SUR PROPOSITION DE LA COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

### \* GARCONS

Le Bureau prend connaissance :

- avec regret, de la mise en sommeil des clubs de DONTREIX, St SILVAIN-GARTEMPE-MONTAIGUT et VIEILLEVILLE ;
- de la reprise d'activité de l'AS SOUMANS ;
- de créations d'équipes supplémentaires à AUBUSSON et St DIZIER-LEYRENNE ;
- du mail de LA FORET DU TEMPLE demandant l'engagement d'une équipe 2 ;
- de la proposition de la Commission de Gestion des Compétitions.

Après échange, et décision d'intégrer l'équipe de la Forêt du Temple (2), engagée tardivement, dans la Poule A de Départemental 4, le Bureau valide les Poules comme indiqué ci-après :

### \* DEPARTEMENTAL 1 :

- AUBUSSON EF (2)
- AUZANCES (1)
- BOURGANEUF (1)
- BOUSSAC (2)
- DUN-NAILLAT (1)
- EVAUX-BUDELIERE (1)
- GOUZON AVENIR (2)
- ES GUERETOISE (3)
- MERINCHAL (1)
- PEYRAT LA NONIERE (1)
- St FIEL (1)
- Ste FEYRE (1)

### \* DEPARTEMENTAL 2 :

#### POULE A

- BENEVENT-MARSAC (2)
- BOURGANEUF (2)
- BUSSIERE-DUNOISE (1)
- FURSAC (1)
- SARDENT (1)
- ESM LA SOUTERRAINE (2)
- St AGNANT DE VERSILLAT (1)
- St DIZIER-LEYRENNE (1)
- St SEBASTIEN-AZERABLES (1)
- St SULPICE LE GUERETOIS (2)
- St VAURY (1)
- Ste FEYRE (2)

**POULE B**

- AHUN (1)
- AJAIN (1)
- AUZANCES (2)
- BORD St GEORGES (1)
- CHAMBON (1)
- LA COURTINE-CROCQ-LA VILLENEUVE (1)
- FELLETIN (1)
- FLAYAT (1)
- JARNAGES-PARSAC (1)
- MAINSAT-SANNAT (1)
- MERINCHAL (2)
- VALLIERE (1)

**\* DEPARTEMENTAL 3 :****POULE A**

- DUN-NAILLAT (2)
- ESM LA SOUTERRAINE (3)
- St AGNANT DE VERSILLAT (2)
- St MAURICE ES (1)
- St VAURY (2)

**POULE B**

- BOUSSAC (3)
- CHENIERS (1)
- CREUSE AVENIR 2005 (1)
- LA FORET DU TEMPLE (1)
- NOUZIERS-LA CELLETTE (1)

**POULE C**

- CHAMBON (2)
- EVAUX-BUDELIERE (2)
- LUSSAT (1)
- PEYRAT LA NONIERE (2)
- RETERRE-FONTANIERES (1)

**POULE D**

- AUBUSSON EF (3)
- BELLEGARDE EN MARCHE (1)
- CHAMPAGNAT (1)
- MAUTES (1)
- St SULPICE-St GEORGES (1)

**POULE E**

- CHENERAILLES (1)
- GOUZON AVENIR (3)
- JARNAGES-PARSAC (2)
- St FIEL (2)
- Ste FEYRE (3)

**POULE F**

- BENEVENT-MARSAC (3)
- BOURGANEUF (3)
- FURSAC (2)
- GRAND-BOURG (1)
- St SULPICE LE GUERETOIS (3)

**\* DEPARTEMENTAL 4 :****POULE A**

- BETETE-ROCHES (1)
- CLUGNAT (1)
- LA FORET DU TEMPLE (2)
- MEASNES (1)
- NOUZIERS-LA CELLETTE (2)
- St AGNANT DE VERSILLAT (3)

**POULE B**

- BORD St GEORGES (2)
- BOUSSAC (4)
- CHENERAILLES (2)
- EVAUX-BUDELIERE (3)
- LUSSAT (2)
- SOUMANS (1)

**POULE C**

- AUBUSSON EF (4)
- AUZANCES (3)
- CHARRON (1)
- MAINSAT-SANNAT (2)
- MERINCHAL (3)

**POULE D**

- AHUN (2)
- PEYRABOUT-LA SAUNIERE (1)
- ROYERE DE VASSIVIERE (1)
- St DIZIER-LEYRENNE (2)
- VALLIERE (2)

**\* FILLES**

Le Bureau prend connaissance :

- de la création d'une équipe à CLUGNAT ;
- des mails de Mérinchal et Boussac demandant l'organisation d'une phase de brassages ;
- du mail de St Agnant de Versillat demandant l'organisation, comme le règlement le stipule, d'un Championnat en deux Divisions ;
- de la consultation effectuée via un google forms auprès des équipes concernant l'organisation de la compétition pour la saison 2023/2024 (aucune majorité ne s'étant détachée) ;
- du mail de La Forêt du Temple demandant à repartir en Division 2 ;
- de la proposition de la Commission de Gestion des Compétitions.

Le Bureau, après débat, décide :

- l'organisation d'un Championnat à deux divisions comme le règlement le stipule dès lors qu'au moins 16 équipes participent au Championnat Féminin ;
- de demander à Bourgneuf, puis à Foot Génération 2000 en cas de refus du premier cité, si ils souhaitent évoluer en Division 1.

En cas de refus de ces deux clubs, le Bureau ne pourra donner une suite favorable à La Forêt du Temple et cette équipe sera dès lors engagée en Division 1.



La composition des Poules Féminines est donc actée comme suit, dans l'attente de la réponse des clubs cités ci-dessus :

### DIVISION 1

- AHUN (1)
- CHENERAILLES (1)
- LA FORET DU TEMPLE (1) ou BOURGANEUF (1) ou FOOT GENERATION 2000 (1)
- LUSSAT-CHAMBON (1)
- MERINCHAL (1)
- SUD EST CREUSE-FELLETIN (1)
- St AGNANT DE VERSILLAT (1)
- St VAURY (1)

### DIVISION 2

- BORD St GEORGES (1)
- BOURGANEUF (1) ou LA FORET DU TEMPLE (1)
- BOUSSAC (1)
- CLUGNAT (1)
- EVAUX-BUDELIERE-MAINSAT-SANNAT (1)
- FOOT GENERATION 2000 (1) ou LA FORET DU TEMPLE (1)
- GRAND-BOURG (1)
- Ste FEYRE (1)

## II - RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS DE FIN DE SAISON

Le Président rappelle l'ensemble des manifestations organisées :

- Samedi 20 mai à Mainsat : Finale de la Coupe de la Creuse Féminine à 8, précédée de plateaux et rencontres des jeunes licenciées du Département
- Samedi 3 juin à Mérinchal : Finales des Coupes de la Creuse U14-U15 et U16-U17
- Samedi 10 juin à Parsac : Finales Challenge D4 et Champion D4
- Dimanche 11 juin à St Sulpice le Guérétois : Journée « Foot en Fête »
- Samedi 17 juin à Vallière : Finales Champion D3 et Champion D2
- Samedi 24 juin à Guéret : Finale de la Coupe de la Creuse, précédée d'une rencontre féminine et de la Journée Nationale U6-U9
- Vendredi 30 juin à Ajain : Soirée des Récompenses

Le Bureau se réjouit de l'affluence rencontrée lors de ces manifestations.

Les Membres échangent sur les différents points à améliorer pour chacune de ces manifestations.

Des propositions devront être faites par le Comité lors des prochaines réunions sur les évolutions éventuelles à apporter pour ces organisations.

## III - OPERATIONS « MINI-BUTS » ET « TABLETTES »

Le Président informe les Membres des opérations proposées par la Fédération Française de Football (mini-buts) et la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine (tablettes).

Concernant les mini-buts, les clubs bénéficiaires seraient ceux ayant un nombre de licenciés U6-U9 d'au moins 10.

Ils seraient alors dotés de deux paires de mini-buts de 4 m x 1,5 m.

Le tarif à payer par les clubs concernés serait de 120 euros (60 euros par but).

Le reste serait pris en charge par la Fédération Française de Football, la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine et le District.

L'opération est prévue sur les périodes 2023/2024 et 2024/2025.

En ce qui concerne les tablettes, la Ligue propose l'attribution d'une tablette par club.

Concernant la prise en charge, les Membres du Bureau demandent au Président de proposer à la Ligue une répartition différente de celle proposée.

Le Bureau regrette que la distribution ne soit proposée qu'à partir de courant octobre.

## IV - COMPOSITION DES COMMISSIONS

Le Bureau prend note du souhait de deux Présidents de Commissions de prendre du recul.

Le sujet sera abordé lors du prochain Comité de Direction afin de pourvoir à leur remplacement.



## V - PREVISIONNEL SAISON PROCHAINE

Le Président rappelle les manifestations à organiser la saison prochaine, et le Bureau arrête ce jour certaines dates :

- **Assemblées Générales Extraordinaire, Ordinaire et Financière 2023** : vendredi 8 septembre 2023 au Crédit Agricole Centre-France
- **Challenge Interdépartemental** : jeudi 9 mai 2024 en Creuse
- **Journée « Foot en Fête »** : dimanche 2 juin 2024
- **Finale Coupe de la Creuse** : samedi 8 juin 2024  
*Jumelée avec la JND et la Coupe de la Creuse Féminine à 11 (si assez d'engagés ...)*
- **100 ans du District** : date à fixer en Comité de Direction
- **Assemblée Générale Elective 2024** : fin juin ou octobre 2024 ?

## VI - FIXATION DE LA PROCHAINE DATE DU COMITE DE DIRECTION

Le Bureau fixe la prochaine réunion du Comité de Direction au jeudi 24 août 2023 à 18 heures.

## VII - QUESTIONS DIVERSES

- **Statuts du District** : un échange s'installe sur les modalités d'élection des représentants des familles (avec la liste bloquée ou en plurinominal ?) en raison des difficultés potentielles en cas de présentation de deux listes. La décision sera prise lors de la prochaine réunion du Comité préparatoire à l'Assemblée Générale.

- **Modification des Règlements Généraux et des Règlements des Coupes Jean Bussière et André Latéras** : ils seront transmis à tous les Membres du Comité pour étude à la prochaine réunion pour proposition à l'Assemblée Générale.

- **Modalités d'exécution des votes.**

Renseignement sera pris sur le coût de location de boîtiers de vote pour l'Assemblée Générale.

*La séance est levée à 20 heures 15.*

**Le Président : Serge AUBLANC**

**La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.**



# COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

REUNION DU MERCREDI 19 JUILLET 2023

## PV N° 1

**Présents** : Mme COUT, MM. LAFAYE, MULOT, PARIS, PLANCHAT, ROBERT.

**Excusé** : M. APOLLARO.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 75 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et pour les 4 dernières journées de championnats.

La Commission tient à remercier chaleureusement Stéphanie COUT, sa Présidente, pour tout le travail accompli depuis de longues saisons, cette dernière ayant décidé d'arrêter la saison prochaine.

### \* ADOPTION DU DERNIER PV

Le procès-verbal n° 5 de la réunion du 06/06/23 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

### \* ETUDE DES REGLEMENTS

La Commission, en prévision de l'Assemblée Générale prévue au mois de septembre, a étudié les règlements généraux ainsi que ceux des Coupes Jean Bussièrre et André Latéras.

Les modifications apportées seront transmises au Comité de Direction pour suite à donner.

**La Présidente :**

Stéphanie COUT.

**Le Secrétaire de Séance :**

Michel LAFAYE.

## FORMATIONS PREMIERS SECOURS CIVIQUES (PSC 1)

Suite au succès des années précédentes, le **Comité Départemental Olympique et Sportif de la Creuse, en partenariat avec la Protection Civile de la Creuse**, met en place **des formations de premiers secours civiques (PSC 1)**.

**Le PSC 1** est la formation de base aux premiers secours en France avec l'apprentissage de :

- la gestion des malaises, alertes, plaies, brûlures, traumatismes, hémorragies, pertes de connaissance, ...
- la réanimation cardio-pulmonaire avec la pose et l'utilisation du défibrillateurs.

Les formations au PSC 1 auront lieu suivant le calendrier suivant :

- samedi 2 septembre 2023 à Guéret
- samedi 7 octobre 2023 à La Souterraine
- samedi 4 novembre 2023 à Aubusson
- samedi 9 décembre à Guéret
- samedi 13 janvier 2024 à Guéret
- samedi 10 février 2024 à La Souterraine
- samedi 9 mars 2024 à Aubusson
- samedi 13 avril 2023 à Guéret
- samedi 15 juin 2024 à Guéret

Les formations se déroulent de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures.

L'entrée en formation peut se faire **à partir de 14 ans**.

Les formations se déroulent avec un **maximum de 12 candidats** par session (les 12 premiers inscrits) et **6 candidats au minimum**, si ce nombre n'est pas atteint au lundi précédent la formation, elle est reportée.

Le CDOS prend en charge une grande partie des frais pédagogiques puisque, pour les **Bénévoles dans une association affiliée au CDOS**, la formation complète d'une journée ne coûte que **30 euros** sinon la formation est facturée 60 euros.

Modalités pour s'inscrire en cliquant sur [ce LIEN](#).



## SOIREE DES RECOMPENSES

La 29<sup>ème</sup> Soirée des Récompenses du District de Football de la Creuse s'est déroulée le vendredi 30 juin 2023 à la Salle Polyvalente d'Ajain.

Ce fut, une nouvelle fois, l'occasion de récompenser des dirigeants méritants pour le travail effectué au sein de leur club et/ou du District, ainsi que les lauréats des différentes compétitions du football creusois, en présence de M. Guy ROUCHON, Maire d'Ajain, de Mme CAPAZZA, Présidente du CDOS 23, et MM. René KEBLI et Philippe LALANDE, respectivement Président de l'Amicale des Educateurs et de l'UNAF 23.

La Salle Polyvalente d'Ajain était remplie pour cette manifestation lors de laquelle la quasi-totalité des récipiendaires étaient présents.



En préambule, René KEBLI, Président de l'Amicale des Educateurs, a remis les **trophées Corinne Diacre** à **Claude AUGER** (excusée mais représentée par la co-Présidente de Jarnages-Parsac) et **Georges BOULOGNE** à **Denis COURTY**.



Trophée Corinne DIACRE



Trophée Georges Boulogne





Puis furent récompensés les dirigeants méritants !

### Médailles d'Argent LFNA



**Christian BOURBON**  
(US Bétête-Roches)



**Jean-Philippe CHEZEAU**  
(AS Nord Est Creuse)



**Bernard DEBELLUT**  
(ES Guérétoise)



**Patrick DECIO**  
(US St Vaury)



**Henri GORSE**  
(FC Dontreix)



**Ludovic GENTY**  
(RFC Ste Feyre)

### Médailles de Vermeil LFNA



**Laurent BERNICAL**  
(SC Sardent)



**Patricia ECOBICHON**  
(US Vallière)

### Médailles FFF

**Vermeil**



**Jean-Pierre BETOUX**  
(RFC Ste Feyre et District)

**Argent**



**Philippe BOURRAT**  
(AS Lussat)



Pour finir, les **clubs vainqueurs et Champions** sont montés sur la scène !



**ES AHUN Féminines**  
(Champion Division 2)



**ES AHUN**  
(Champion Futsal)



**EF AUBUSSON**  
(Champion Départemental 2)



**ES BENEVENT-MARSAC**  
(Champion Départemental 1)



**GJ CREUSE POLE SUD**  
(Champion U15 et U17)



**GOUZON AVENIR**  
(Vainqueur Coupes de la Creuse et Jean Bussière)

**ES GUERETOISE**

(Champion U13, Vainqueur Coupes U15, U17 et Futsal Féminine)

**ES JARNAGES-PARSAC**

(Champion Départemental 3)

**FOOT GENERATION 2000**

(Champion Interdistricts U13 F. à 8)

**FC FURSAC**

(Champion Départemental 4)

**RFC Ste FEYRE**

(Vainqueur Coupes André Latéras et Gilbert Andrivet)

Un buffet froid a clôturé cette Soirée.

**Remerciements à la Municipalité d'Ajain pour l'accueil, aux clubs pour leur présence en nombre, et aux bénévoles du District pour la parfaite organisation.**



## TOMBOLA COUPE DE LA CREUSE

N°	LOTS	N° GAGNANTS
1	paire de lunette de soleil JULBO Paris 2024	
2	bon d'achat de 100,00€	
3	Montre Connectée ENERGETICS	
4	Maillot Equipe de France Football	
5	Machine à glaçons	<b>712 jaune clair</b>
6	Visseuse	
7	Paire de lunette de soleil CEBE	<b>654 orange</b>
8	Coffret 16 pièces cliquet + douilles	<b>53 jaune foncé</b>
9	Tablette Logicom	<b>184 violet</b>
10	yaourthière	<b>853 blanc</b>
11	Machine à pop corn	
12	Cafetière italienne inox VALIRA	
13	Bon cadeau de 32,00€	
14	bon pour 2 menus du jour le midi	<b>239 rouge</b>
15	jeu de 6 Tournevis	<b>677 orange</b>
16	bon pour Trio des buffets	<b>483 rose</b>
17	bon pour Trio des buffets	
18	Moulin à Herbes Fresh Mill	
19	bon pour une coupe de cheveux	
20	bon pour une coupe de cheveux	
21	Creusois Tuile	
22	bon de 20,00 € pour un repas	<b>603 orange</b>
23	bon d'achat de 20,00€	<b>547 vert</b>
24	Pompe à mousse Cuisipro	
25	bon d'achat de 15,00€	
26	bon d'achat de 15,00€	
27	bon d'achat de 15,00€	
28	bon d'achat de 15,00€	
29	Glacière isotherme	
30	Lots de consolation billets se terminant par	<b>36</b>

**Laurent GAYET, responsable de la tombola, reste disponible au 06.78.57.44.49 pour que vous puissiez les récupérer.**



**SAMEDI 12 AOUT 2023**

**CONCOURS DE**



**PETANQUE**

**ORGANISE PAR**



**INSCRIPTIONS 18H**

**6€ / PERS**

**EN DOUBLETTE**

**DEBUT DES PARTIES**

**19H**

**BUVETTE**

**RESTAURATION**

**TOMBOLA**

**STADE MUNICIPAL DE FELLETIN**



Jardins de  
l'Abbatiale Sainte Valérie



**CHAMBON  
SUR VOUEIZE**

**GRATUIT**

# FRESQUE ANIMÉE

Tous les soirs  
de 21h30 à 0h

**DU VENDREDI 11  
AU MARDI 15  
AOÛT 2023**

**CREUSE CONFLUENCE EN LUMIÈRES  
PAR LES ALLUMEURS DE RÊVES**

**RESTAURATION &  
BUVETTE**

Tous les soirs  
dès 19h



**+ INFOS : [WWW.CREUSECONFLUENCETOURISME.COM](http://WWW.CREUSECONFLUENCETOURISME.COM)**



**PROJECTION DE 5 SÉQUENCES DE 2'  
TOUTES LES 15'  
BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE  
RENS : 05 55 65 50 90**

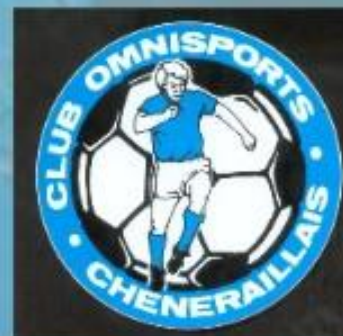


# LE CLUB OMNISPORTS CHÉNÉRAILLES

SECTION FOOT

## RECRUTE DES JOUEURS

pour ses équipes séniors féminines et masculines



**INTERESSE(E) ?**

CONTACT : 06.27.19.13.01



**UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL**  
**SECTION DEPARTEMENTALE DE LA CREUSE**

Déclarée le 4 Mai 1979 sous le N° 03076  
 Siège social : DISTRICT de FOOTBALL BP2 23001 GUERET CEDEX



**Philippe LALANDE**

Président

8 la Bernardière

23 360 LOURDOUEIX ST PIERRE

**BULLETIN D'ADHESION 2023 / 2024**

A l'attention de tous les arbitres de la Creuse et des sympathisants adhérents de l'**UNAF23**.

Bulletin à retourner à **Philippe LALANDE** – 8 Labernardière – 23360 Lourdoueix St Pierre

Accompagné du montant de la cotisation 2023/2024 **32 €**

Si vous voulez faire un virement, utilisez le RIB ci-dessous

Civilité :  Mme  Mlle  M.

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Code Postal :

Commune :

Téléphone Fixe :

Portable :

Email :

Né(e) le : / / à :

Situation :  Célibataire  Marié(e)

Catégorie :  Arbitre en activité  Ancien arbitre  Jeune arbitre  Dirigeant

Club d'Appartenance :

Adresse mail du club